

## Agence immobilière retient nos loyers

## Par aftm, le 20/12/2016 à 14:55

Bonjour, nous avons remis la gestion de notre villa à une agence immobilière. Lors d'un changement de locataires, nos locataires n'ont pas payé le dernier mois et demi de loyer et notre agence reste évasive concernant la procédure de recouvrement effectuée. Ils refusent de me donner les détails de la procédure effectuée.

De plus l'agence à entamer des travaux onéreux sans notre consentement et sans nous fournir toutes les factures pour la remise en état des lieux pour une re-location et ils retiennent désormais nos loyers depuis plusieurs mois. Certains de ces travaux doivent être à la charge des anciens locataires mais ils nous oblige à les payer en retenant tous nos loyers. Quel recours puis-je entamer contre eux pour ces loyers que l'agence retient.

## Par Visiteur, le 20/12/2016 à 17:59

Bsr.

Votre relation avec l'agence est détaillée dans votre contrat. Impossible de vous aider sans plus d'infos!